

20250618 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/65217/france--bruno-retailleau-lance-48-heures-de-controle-renforce-dans-les-transports-pour-interpeller-les-clandestins>

[Actualités](#)



Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur français, le 10 avril 2025. Crédit : Reuters

France : Bruno Retailleau lance 48 heures de contrôle renforcé dans les transports "pour interpeller les clandestins"

Par [La rédaction](#)

Depuis ce mercredi matin et jusqu'à demain soir, les contrôles sont renforcés dans les gares, à bord des trains et des bus, en particulier ceux à destination ou à l'arrivée de pays voisins. Cette opération nationale de lutte contre "l'immigration irrégulière" lancée par l'Intérieur fait suite à une précédente, mi-mai, qui avait donné lieu à des centaines d'interpellations.

Dans les trains, les bus et les halls de gare, les contrôles sont exceptionnellement renforcés ce mercredi 18 et jeudi 19 juin. Une opération nationale de lutte contre "l'immigration irrégulière" doit être menée durant ces 48 heures, dans le cadre d'une note d'instruction du ministère de l'Intérieur révélée par l'AFP, mardi. L'opération a démarré ce mercredi matin à 8h, et s'achèvera demain à 20h.

Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a annoncé sur CNews que "4 000" gendarmes, policiers, douaniers et forces Sentinelle" sont mobilisées "pour interpeller des clandestins". Le ministre souhaite envoyer un signal clair : "Ce que je veux dire, c'est que les clandestins ne sont pas les bienvenus en France de la façon la plus ferme et définitive".

A lire aussi

[Frontière franco-espagnole : Bruno Retailleau annonce une cellule de renseignements contre l'immigration irrégulière](#)

Concrètement, les grandes gares françaises, ainsi que les trains régionaux dans les zones frontalières, vont être les zones les plus visées. "Vous veillerez à prioriser, dans toutes les gares ferroviaires, les contrôles des trains à destination des pays voisins et des grandes métropoles françaises, en arrivée comme en départ. Les trains régionaux, en particulier dans les zones frontalières, pourront utilement être contrôlés après sensibilisation des instances régionales concernées", détaille dans sa note d'instruction le ministre de l'Intérieur.

Plus de 750 interpellations lors de la précédente opération il y a un mois

Cette note a été adressée aux préfets, au général d'armée, aux directions de la gendarmerie et de police ainsi qu'aux douanes. "En complément du réseau routier, le réseau ferroviaire international et national semble constituer un vecteur essentiel de transit pour les clandestins depuis l'étranger et en interne entre les régions, en particulier vers la zone Nord", argumente le document.

Les forces de sécurité sont donc sommées de prêter particulièrement attention aux fraudes liées à l'usage de faux documents d'identité. Du côté des trains, elles seront assistées dans ces tâches par la SNCF, dont les agents "ont été préalablement sensibilisés à cette opération nationale", indique la note.

A lire aussi

[Dix ans de contrôle à la frontière franco-italienne : les associations dénoncent une "mise en danger" constante](#)

Il y a un peu moins d'un mois, une opération similaire avait été lancée. Cette "opération nationale de contrôle des flux" menée les 20 et 21 mai dernier avait mené à l'interpellation de plus de 750 personnes, selon l'Intérieur.

Plus globalement, dans cette note, le ministre, chef de fil des Républicains, se félicite d'une "augmentation conséquente d'interception d'ESI (étrangers en situation irrégulière) ces dernières semaines (+28%)". Mercredi matin, il a donné le chiffre de 47 000 interpellations depuis le début de l'année.

"Discrimination raciale"

Les associations d'aide aux personnes exilées dénoncent cette opération et la large communication de l'Intérieur autour de celle-ci. Utopia 56 [la qualifie](#) de "grande campagne de discrimination raciale".

Ce type de contrôles dans les transports se pratiquent déjà de manière quotidienne dans certaines zones frontalières : par exemple dans le train régional reliant Vintimille (Italie) à Menton (France). "Dès qu'ils sont rentrés dans le train, les policiers nous ont dit de sortir. Directement, sans regarder nos documents. Moi, j'étais aux toilettes à ce moment-là : ils sont rentrés, ils m'ont tirée dehors. Je ne comprenais pas ce qu'il se passait. C'est là que je me suis rendue compte qu'ils avaient fait sortir tous les Noirs du train", a témoigné par exemple auprès d'InfoMigrants Edwige*, une Ivoirienne de 33 ans.

A lire aussi

["J'étais aux toilettes dans le train, ils sont rentrés et m'ont tirée dehors" : Edwige, Ivoirienne arrêtée à la frontière franco-italienne](#)

Or, ces pratiques relèvent du "contrôle racial", analysait auprès d'InfoMigrants Ulrich Stege, avocat en droit des étrangers et enseignant à l'université de Turin. "Il n'y a pas d'autres mots pour ça : les contrôles visent seulement les personnes de couleur", expliquait-il, "ce qui n'est pas légal".